

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE SST

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Divers
7h	Être titulaire du certificat de SST délivré par une entité habilitée	Être titulaire du certificat de SST délivré par un organisme habilité	Minimum : 4 Maximum : 10	Non applicable

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation aura maintenu ses compétence SST et sera capable de :

Réviser les gestes de premiers secours et les automatiser.
Mettre à jour les connaissances selon les évolutions réglementaires ou techniques.
Renforcer la capacité à prévenir les risques professionnels.

Validité du titre	24 mois La validité est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.
Titres et qualités du formateur / testeur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels et titulaire du certificat de formateur de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité
Moyens pédagogiques	Plan d'intervention + pictogrammes ; 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) Mannequin RCP adulte ; Mannequin RCP enfant ; Mannequin RCP nourrisson Divers matériels pour la réalisation des simulations (outils, pansements compressifs, ...) Matériel d'entretien des mannequins et consommables Films pédagogiques, présentation en diaporama de situations d'accidents simulées, défibrillateur pédagogique Ordinateur portable, vidéoprojecteur, photos et vidéos
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique Formation uniquement en présentiel. Les horaires seront indiqués sur la convocation envoyée en amont.
Lieu de la formation	Sur un de nos centres ou sur votre site.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de fin de formation précisant les objectifs acquis par le bénéficiaire .A l'issue d'une évaluation certificative avec un avis FAVORABLE , un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation

Contenu pédagogique

Accueil des stagiaires et ouverture de session

Présentation de la formation et de son organisation

Echanges de bonnes pratiques sur les actions de prévention ou de secourisme réalisées au cours des derniers mois, retour sur les freins et leviers rencontrés.

Actualiser les évolutions techniques et gestuelles ainsi que sur les nouveaux dispositifs réglementaires de prévention.

Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident

- Révision théorique et pratique des gestes d'urgences suivant les dernières recommandations de l'INRS en matière de secours.
- Rappel lors de démonstrations, des conduites à tenir mis à jour du sauveteur secouriste au travail (Protéger, Examiner, Faire Alerter ou Alerter, Secourir).

Compétence 2 : Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Rappel sur les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise
- Propositions des moyens de préventions adaptés lors des cas concrets en lien avec le quotidien en entreprise

Évaluation certificative de fin de formation

Bilan de la formation

MODALITES D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le document de référence. Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation.

Epreuve certificative n°1 : A partir de la mise en place d'une situation d'accident simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve certificative n°2 : A partir de la mise en situation d'accident simulée de l'épreuve 1, lors d'un échange avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

A l'issue de cette évaluation certificative avec un avis FAVORABLE , un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation .